

Ecole élémentaire de Puget sur Durance
285 A Chemin de la Loubatière
84360 Puget sur Durance

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°3
Du vendredi 18/06/2021 de 18h à 20h00

En raison des nouvelles règles sanitaires du 28 mai 2021, le conseil s'est tenu à la salle des fêtes de Puget sur Durance.

Présents :

- Mme FERNANDEZ Christelle (Conseillère Municipale)
- Mme CUQUEMELLE Karine (Conseillère Municipale)
- Mme JEAN Amélie (Maire de Puget)
- Mme MIRO Lisa (Professeur des écoles)
- Mme GARNIER Christine (Professeur des écoles)
- Mme DIAZ Laurence (Professeur d'école, Directrice)
- Mme BERTIN Nolwenn (Professeur des écoles)
- Mme SAMPSONI Véronique (Professeur d'école)
- Mme GAUTHEREAU Delphine (Parent d'élève)
- Mme ROSSI Marie-Laure (Parent d'élève)
- Mme LAMOUREUX- SAYD Nora (Parent d'élève)
- Mme MANIERRE (Directrice du Centre de Loisirs)

Excusé : **Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur GANDOIS**

Présentations des personnes présentes au conseil d'école au nouveau directeur.

Choix de la secrétaire de séance : 1 enseignante (Madame SAMPSONI Véronique), 1 parent d'élève (Madame GAUTHEREAU Delphine)

Ordre du jour :

1. Conseil des enfants
2. Protocole sanitaire
3. Suivi des projets / futurs projets
4. Effectifs de rentrée, prévisions, répartition des classes, AVS
5. Bilan coopérative scolaire, budget école
6. Agenda des fêtes
7. Cantine et garderie périscolaire
8. PPMS / incendie
9. Travaux, aménagements extérieurs, fonctionnement des locaux.
10. Questions diverses
11. Présentation du nouveau directeur

1. CONSEIL DES ENFANTS

En raison des mesures sanitaires, les délégués de classe ne sont pas intervenus aux deux premiers conseils d'école.

1) Les enfants de CM1/CM2 :

- **Les points positifs à garder :**
- Sortie nature randonnée
- Course
- Projet art /écriture/littérature
- Country
- Pétanque
- Carnet de voyage
- Gazon sous les arbres
- Amélioration cantine
- **Les points négatifs :**
- Devoirs écrits à la maison
- Menus végétariens
- L'annulation du rugby
- **Ce que les enfants proposent :**
- Pelouse sur le terrain de foot
- Classe verte
- Sonnerie
- Plus d'ombre
- Vaporisateurs / brumisateurs
- plus d'EPS

2) Les enfants de CE1/CE2 :

- **Points positifs à garder :** les bancs ont été déplacés dans la cour, ils sont à l'ombre, c'est mieux !
- Les zones dans la cour ont été modifiées et il y a changement de zone le mardi matin c'est plus équilibré !
- Les enfants adorent la pelouse au pied des arbres, la climatisation dans la classe et les fruits à la récréation.
- **Les points négatifs à améliorer :** Dans la cour de récréation il y a encore des bagarres et des disputes, notamment avec les CM.
- Il faut améliorer la cour car on ne s'amuse pas beaucoup et on se fait mal quand on tombe sur le terrain.
- Il fait trop chaud dans la cour, ça manque d'ombre.
- **Nos propositions :** Les enfants aimeraient avoir de la pelouse synthétique sur le terrain de foot.
- Les enfants aimeraient avoir des nouveaux jeux dans la cour (cerceaux, tourniquet, toboggan, pushing ball)
- Et pour lutter contre la chaleur, les enfants souhaiteraient installer des parasols, remettre les voiles entre les arbres, installer des brumisateurs ou des jets d'eau et prévoir des batailles d'eau.
- En plus de tout cela, ils aimeraient plus de sorties randonnées et plus de pâtes à la cantine.

Ce qui avait été demandé :

- Une sonnerie avec le privilège de pouvoir changer la musique comme au collège.
- Une classe verte (les maîtresses y réfléchissent pour l'année prochaine)
- Rehausser le grillage de la cour pour éviter de mettre trop souvent les ballons à l'extérieur.
- Demande de WC supplémentaires
- Le projet « un fruit à la récré » étendu à tous les jours de la semaine.
En ce qui concerne les élèves de maternelle, ils aiment bien apporter leur goûter deux fois par semaine, même si ce sont souvent des compotes à boire.
 - Le traçage d'un deuxième terrain de foot recouvert de pelouse, avec des cages.
 - Demande de paniers de baskets mobiles

Ce qui a été fait suite à leurs demandes :

- Sur le temps de cantine, la mise en place d'ateliers créatifs.
- Une randonnée sur la journée entière. Sortie de fin d'année.
- Le centre de loisirs utilise de temps en temps les paniers de basket mobiles

Réponses de la mairie aux demandes des enfants :

- Sonnerie en cours
- Matériel de sport en cours (Pushing ball ?)
- Voiles d'ombrage et brumisateurs, il y en a, possibilité de les installer. Madame le Maire demande à ce que dans les années futures, les enseignantes fassent la demande plus tôt dans l'année, afin d'installer les voiles d'ombrage plus tôt.
- Pelouse synthétique sur le terrain de sport : le coût est trop élevé. De plus, la pelouse synthétique engendre la prolifération des fourmis, il faut penser à une autre solution.
- La pelouse de la cour des PS/MS est abîmée, envisager un changement avec un autre revêtement qui attirerait moins les fourmis. (herbe ?)
- Fruits à la récré à l'étude pour 4 jours par semaine pour les plus grands et 2 jours par semaine pour les plus petits. (PS/MS)

2. PROTOCOLE SANITAIRE

Le dernier protocole sanitaire en vigueur dernière mise à jour **du 18 juin 2021**.

La FAQ a été envoyée aux parents via mail.

Points importants nous concernant :

- a) Les réunions** entre personnels : A compter du 9 juin, ces réunions regroupant plus de 6 personnes pourront se tenir en présence dans le strict respect des consignes sanitaires (port du masque, respect de la distanciation, et des gestes barrières). Il est recommandé d'appliquer une jauge d'une personne pour 4 m².
- b) Les cours d'éducation physique et sportive (EPS)** : A compter du 9 juin, les activités physiques et sportives qui, par leur nature, ne permettent pas le respect de la distanciation (par exemple les sports de contact) seront autorisées en extérieur pour les élèves d'un même groupe classe. A compter du 30 juin, ces activités seront également autorisées en intérieur pour les élèves d'un même groupe classe.
- c) Des journées portes ouvertes de découverte de l'école maternelle, pour les élèves entrant en petite section et leurs familles** : elles seront de nouveaux autorisées, dans le strict respect du protocole sanitaire (notamment

en matière de port du masque, et d'aération) à compter du 9 juin. Il est toutefois conseillé de les tenir en extérieur. Si elles doivent se tenir dans les espaces clos, il est recommandé d'appliquer une jauge d'une personne pour 4 m².

Il est recommandé d'accueillir les enfants et les familles par petits groupes de 6 personnes selon des créneaux horaires prédéfinis afin que les groupes de visiteurs ne se croisent pas. Le port du masque sera demandé aux adultes.

Journées portes ouvertes de découverte de l'école élémentaire pour les élèves et leurs familles :

Il est possible d'organiser de telles journées selon des modalités permettant de respecter strictement les gestes barrières et la distanciation physique. Il est recommandé qu'un enseignant de l'école puisse accueillir les enfants, par petits groupes selon des créneaux horaires prédéfinis permettant d'éviter le brassage avec les autres élèves.

d) Les fêtes de fin d'année et kermesse seront autorisées selon le calendrier suivant et si la situation sanitaire le permet :

. à compter du 9 juin, elles seront de nouveau autorisées en extérieur si les participants sont assis et dans le respect d'une distanciation d'au moins un mètre entre les personnes,

. à compter du 1^{er} juillet, elles seront également autorisées si les participants sont debout. Il est toutefois grandement recommandé d'appliquer une jauge d'une personne pour 4 m².

Il est précisé que les fêtes de fin d'année et kermesse pourront être organisées en intérieur à compter de cette date et dans le respect de cette jauge. Toutefois, il est fortement recommandé que l'accueil du public soit assuré dans les espaces extérieurs.

Des concerts ou d'autres évènements musicaux peuvent-ils se dérouler dans les écoles et établissements scolaires à l'occasion de la fête de la musique ?

Oui dans le respect des règles applicables en milieu scolaire.

Si un public extérieur à l'école ou l'établissement scolaire est accueilli (responsables légaux ...) l'évènement devra être organisé en extérieur, le public devra être assis et une distanciation d'au moins un mètre entre les personnes sera respectée.

e) Fin du masque dans les cours d'école. Toujours obligatoire en intérieur.

Rappel des précautions à prendre :

Les parents jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de continuer à prendre les précautions suivantes, jusqu'à la fin de l'année ...

1. Surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants

En cas de symptômes évocateurs de la Covid 19 ou de fièvre (38° ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre.

2. Ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-COV2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires.

3. Informer la directrice s'ils ne conduisent pas leur enfant à l'école en précisant la raison. Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la COVID 19, en précisant le cas échéant si un variant a été détecté, ou si l'élève a été identifié contact à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

4. Avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.
5. Les élèves en école élémentaires doivent porter un masque chirurgical ou grand public ayant une capacité de filtration de 90 % (ancien masque grand public de catégorie 1) en intérieur.

3. BILAN DES PROJETS / FUTURS PROJETS

A – Bilan des projets

Projets communs aux 4 classes :

1. **Le projet musique** : chant choral pour les classes de la GS au CM2 avec l'intervention de Rémi STEICHEN, intervenant : thème la joie et les couleurs. Présentation de la chorale le 21 juin pour la fête de la musique en comité restreint. Répétitions le matin, et spectacle l'après-midi devant les autres classes. (invitation de la mairie ??)
2. **Projet Les Incorruptibles** pour les classes des petits jusqu'au CM2. Vote des incorruptibles, classe par classe :
 - GS/CP : Ours et loup
 - PS/MS : La bonne étoile de taupe
 - CE1/ CE2 : Capitaine Rosalie
 - CM1/CM2 : Darwin
3. **Parc du Luberon** (pour les 4 classes), 3 interventions.
 - PS/MS : le jardin et les petites bêtes qui luberonnent.
 - GS/CP : l'eau/ petite lessive
 - CE1/CE2 : Les insectes
 - CM1/CM2 : l'alimentation locale et de saison
4. **Intervention sur l'Autisme** : Monsieur Grégory Klughertz, professeur ressources TSA circo AESH d'Avignon est venu nous faire une « intervention », sur les troubles autistiques TSA.
5. **Randonnée** pour une sortie de fin d'année, en respectant les gestes barrières, les distances ... après autorisation de la Verrerie.
6. **La conciliation par les pairs**

Les actions menées pour chaque classe sont :

Classe de PS - MS :

1. Projet sur le jardin avec le Parc du Luberon, Vanessa Gommelet 3 interventions dans l'année. La dernière intervention s'est faite en randonnée, afin d'observer les petites bêtes.

Alain Sage (ancien maire de Puget) a apporté des insectes à observer.

Plantation de fèves, ... le jardin étant très grand et difficile à entretenir,
Proposition par la Mairie d'installer des bacs autour des grillages de l'école qui seront plus faciles d'accès et à entretenir.

2. Elevage de coccinelles.
3. Correspondance scolaire avec Puyvert
4. Musique : Lisa apprend aux élèves de maternelle les chansons de Rémi Steichen intervenant en musique, (refrains) afin qu'ils puissent participer à la chorale de fin d'année, avec les autres classes.
5. Les incorruptibles : vote réalisé du livre préféré des enfants.
6. Cycle randonnée tous les jeudis matin avec Lisa.

Classe de GS - CP :

1. Projet Parc du Luberon avec Marion : l'eau, petite lessive, 3 interventions pour sensibiliser les enfants à la ressource EAU : repérer les points d'eau dans le village, lessive d'autrefois au lavoir, d'où vient l'eau ? où va-t-elle ?
2. Musique avec Rémi : chant choral
3. LMV : Le coût de ce projet sera totalement pris en charge par LMV sur les déchets.
4. Anglais avec Chris : intervention pendant 20 minutes d'un papa d'élève, très ludique et particulièrement apprécié par les enfants. L'enseignante voudrait que ce projet continue l'année prochaine.
5. Les incorruptibles.

Classe de CE1 – CE2 :

1. Projet parc du Luberon, protection des animaux, biodiversité. Intervention avec un intervenant de la ligue pour la protection des animaux, sur le thème des insectes. Début janvier des plantes aromatiques ont été plantées pour attirer les insectes. Une deuxième séance a permis de planter des graines à fleurs et regarnir l'hôtel à insectes qui a été déplacé de la cour vers la mare. La dernière séance a eu lieu le 11 mai.
3. Musique avec Rémi : chant choral
4. Projet des Incorruptibles :
5. L'utilisation de l'album Musette Souricette en Arts Plastiques permet l'étude et la production d'œuvres en lien avec les illustrations des grands peintres de ce livre.

Classe de CM1 – CM2 :

1. Projet Parc du Luberon sur l'alimentation locale et de saison avec visite à la ferme et du magasin de producteurs à Cadenet. Sortie sur une journée complète le 18 juin.
2. Chant choral avec Rémi
3. Projet danse en ligne (country, zumba et autres danses) : représentation **le 1 juillet après-midi devant les autres classes.**
5. Projet Les Incorruptibles : les livres de cette année sont de niveau CM2/6°. Difficiles, donc le système de rotation est lent.
6. Théâtre : représentation devant les élèves de l'école le 29 juin le matin, devant les parents le 29 juin, le soir.
8. Projet écriture/littérature/arts plastiques « île déserte ». 2 périodes réalisées. Exposition dans la salle verte.

9. Pétanque : merci aux parents

10. Recyclage de cartouches d'encre, stylos, autres fournitures plastiques. Flyers à donner l'année prochaine à la mairie pour amplifier l'action.

11. L'intervention était prévue le 9 avril après-midi de madame Hariri (professeur d'allemand au collège), annulée à cause du confinement et de l'avancée des vacances scolaires.

12. Carnet de voyage : Monsieur Pierre Croux et Madame Lifart sont venus présenter le carnet de voyage aux élèves de CM1/CM2, mardi 8 juin le matin. Les enfants ont chacun un carnet, pour dessiner leurs vacances. Une urne sera déposée à la fruitière numérique à Lourmarin, pour un vote. Le meilleur carnet sera choisi, un prix sera décerné par classe participante (lourmarin, Puyvert, Apt ...) le 11 et 12 septembre remise des prix.

12. Intervention de la gendarmerie de Cadenet le mardi 22 juin : permis internet

Projets pour 2021/2022 :

1. Projet Classe verte pour deux classes CE1/CE2 et CM1/CM2 (si budget)
2. Projet sur les pays du monde en relation avec la cantine, qui propose 1 repas par mois, à thème, spécialités du monde. Premier repas chinois en novembre. Semaine du 20 au 25 septembre autour du raisin (possibilité de travailler avec La Verrerie à cette même période), semaine du 11 au 15 octobre semaine du goût : intervention de la boulangerie « Haut les pains » de Lauris, autour du pain.
3. La Verrerie nous propose la visite des vignes, la fabrication de jus de raisin, et différents ateliers goûts (à appeler courant septembre)
4. Suite à des problèmes concernant les réseaux sociaux en CM2, nous avons demandé l'intervention de la gendarmerie auprès des élèves. Intervention le mardi 22 juin de 9h à 12h, (délivrance d'un permis internet). A réitérer l'année prochaine.
5. Sécurité routière pour les CM2, voir avec la gendarmerie ?
6. Natura 2000 : Madame le Maire est vice présidente de l'association, projet à prévoir. Avec des intervenants du Parc du Luberon, plusieurs pistes possibles (vautour pernoptère, habitats d'espèces locales, biodiversité en Durance. Jeanne Dulac propose une intervention autour de l'espace naturel sensible et peut venir dans les classes si les enseignantes sont intéressées.
7. Création d'un espace numérique à Puget. Avec un poste de conseiller numérique sur la commune, à la salle des mariages avec en plus une classe mobile.
8. Projet avec la LMV sur le recyclage à l'ensemble de l'école (appel à projet à compléter). Un chercheur pour la protection de l'environnement propose une intervention autour de la thématique du réchauffement climatique.
9. Piscine pour les élèves de CE1/CE2 ?

4. EFFECTIF DE RENTREE / PREVISIONS / REPARTITION DES CLASSES / AVS

A. Effectif de rentrée :

Actuellement les effectifs sont les suivants :

92 élèves

| | |
|-----------------|-----------------|
| PS/MS : 22 | 11 PS/11 MS |
| GS/CP : 20 | 11 GS/ 9 CP |
| CE1 / CE2 : 25 | 10 CE1 / 15 CE2 |
| CM1 / CM 2 : 25 | 10 CM1 / 15 CM2 |

Rentrée 2021 / 2022 : 90 élèves

| | |
|----------------|---|
| PS/MS : 23 | 11 PS / 12 MS |
| GS/CP : 23 | 11 GS / 12 CP (1 maintien en CP) |
| CE1 / CE2 : 19 | 08 CE1 / 11 CE2 (1 saut de classe de CP au CE2) |
| CM1 / CM2 : 25 | 16 CM1 / 9 CM2 |

(sous réserve d'inscriptions en cours d'année, ou avant la rentrée)

23 élèves en PS/MS : Rappel de la classe trop petite, la mairie commence à y réfléchir.

B. Répartition des classes :

A NOTER :

L'année prochaine il y aura des changements :

PS/MS : DIAZ Laurence

GS/CP : OBRECHT Jean-Charles nouveau directeur

CE1/CE2 : SAMPSONI Véronique

CM1/CM2 : BERTIN Nolwenn à mi temps, complément de mi temps inconnu à ce jour. (PES sur le CM1/CM2, les décharges de direction un TRS)

Départ de Madame GARNIER Christine qui était en remplacement à l'année sur l'école.

Visite de l'école pour les nouveaux élèves le **vendredi 27 août à 9h30**.

C. AVS :

Des équipes éducatives ont été faites pour les enfants à besoins.

2 AVS ont été nommées le mois dernier

Fleur Giordanengo le mardi matin et le jeudi après-midi en CE2 et Evelyne Martin le mardi toute la journée et 1 jeudi sur 2 en CP.

D'autres enfants ont eu une notification pour la rentrée prochaine.

Armelle Guilloton RASED vient dans l'école tous les vendredis après-midi, depuis un mois.

Elle prend des groupes d'enfants en difficulté pour les faire travailler en français ou en mathématiques, en fonction des besoins.

5. BILAN DE LA COOPERATIVE – BUDGET ECOLE

- Le bilan de la coopérative scolaire est de : 90.78 euros en caisse et 2798,42 euros en banque.
- Le fonctionnement de la mairie concernant le budget école va être modifié.
La partie « budget action, projets » sera versée dès le mois d'Avril, sur le compte de la coopérative scolaire mais à ce jour toujours pas versées.
- Un montant par élève sera attribué et augmenté de **23 euros par élèves à 30 euros** par élève, et servira à financer, les bus, les intervenants, les sorties.
- Le papier sera à la charge de la coopérative scolaire. Il en découle que les ramettes de papier seront ajoutées sur la liste de fournitures scolaires des enfants pour la rentrée prochaine. 1 ramette en septembre et 1 ramette en février si nécessaire.

Pichon nous propose une commande groupée, listes sur leur site (comme au collège).

Flyer donné à Nora SAYD LAMOUREUX. Il faut que chaque enseignante envoie sa liste à Pichon, si les parents sont intéressés.

Madame le Maire rappelle à la directrice de bien passer par la mairie pour la validation des paniers de commande et propose « Lyréco » avec des prix intéressants pour certaines fournitures.

6. SORTIES / FETES

Le carnaval sur le thème de la joie en couleurs a eu lieu le 25 mars 2021. Goûter offert par la coop, et préparé par la Regalett' d'Aurore (bénévolement). Le centre de loisirs a animé de petits ateliers récréatifs pour les plus grands pendant l'après-midi. Un défilé a eu lieu. L'équipe mairie est venue nous apporter des bonbons.

Spectacle théâtre des CM2 par Madame Miro Lisa devant les parents le : 29 juin à 18 h en présentiel.

Kermesse prévue le 1 juillet le matin pour ne pas avoir trop chaud. L'APE va prendre des jeux à la médiathèque. Seuls quelques parents de l'APE seront présents. Musique par monsieur Jokl, papa d'élèves.

Randonnée collective : le jeudi 10 juin.

Randonnée qui s'est très bien déroulée. Les enfants étaient fatigués mais heureux. Remerciements à la Verrerie, qui ont coupé l'herbe, qui ont stoppé la traite des vignes ce jour là et qui ont accepté que nous passions sur leur propriété.

Remise des romans pour le départ des CM2 qui rentrent en 6°. Le lundi 28 juin à 17h + goûter crêpes.

Représentation de la danse country par la classe de Madame Bertin devant les enfants, le jour de la kermesse.

7. CANTINE ET PERISCOLAIRE

Représentée par Valérie MANIERRE

1) **EFFECTIFS**

Depuis second conseil d'école le 19 mars 2021, d'avril à mi juin

Fréquentation :

Maternelles

. matin : entre 4 et 8 enfants

soir : Entre 3 et 9 enfants

Elémentaires

matin : entre 5 et 10 enfants

soir : entre 3 et 9 enfants

Augmentation des effectifs depuis mai avec la reprise du travail et la diminution du télétravail

Mercredi :

Augmentation de la demande pour les enfants de maternelles

Augmentation des effectifs depuis le mois de mai

3) EDUCATIF

Gestion des conflits durant les récréations avec la conciliation par les pairs et par un travail de respiration. Bon rendu avec les enfants qui dans la plupart des conflits, arrivent par eux-mêmes à les régler sans l'intervention d'un adulte (pour les plus grands). Pour les plus petits, réflexe d'aller sur le banc de conciliation mais l'intervention d'un adulte est souvent nécessaire.

Diminution des conflits en particulier du ce1 au cm2

Moins de résultats chez les GS/CP car sont en apprentissage.

Importance de la respiration pour se calmer, de l'écoute de l'autre, respect de l'autre.

Repas :

On demande à l'ensemble des enfants de goûter

Surtout travail au niveau des maternelles : goûter, découvrir les aliments qui leurs sont servis,

Mastiquer, sensibilisation au gaspillage alimentaire

4) ANIMATIONS

Matin et soir : beaucoup de jeux de société, dessin coloriage, jeux (baby, billard...),

Activités jeux extérieurs

MIDI :

Proposition de sports innovants.

Coins jeux et ateliers créatifs (bracelet, déco disques vinyls, apprentissage dessin, déco du centre pour les vacances ...)

Développement de la créativité

Projets

- Projet harpe : maman musicienne qui interviendra sur la pause méridienne jusqu'à la fin de l'année.

- 2 groupes (PS, MS, GS, CP) et CE1 CE2 ; pas CM1, CM2

Projet photos avec CM1, CM2 2 groupes 3 enfants

Mini journal

Interview type journalistique, articles enfants sur les activités périscolaires, interview sur les métiers des personnes travaillant à l'école (enseignants, animateurs, personnel d'entretien..)

Photos, vidéo texte

Difficultés de mener jusqu'au bout le projet à cause de la covid.

Participation au projet concours de nouvelles « remue méninges » organisée par la mairie :

Décoration par les enfants de la boîte au lettre qui servira à recueillir les nouvelles.

Projet mois de juin autour de la photo :

Concours photos organisé

Article 1 : Organisation du concours Mon Arbre Le concours Mon Arbre est organisé par l'Agence ITER France (CEA) en partenariat avec certaines communes de la région . Sur ces

communes, l'Agence ITER France protège des espaces naturels à forts enjeux environnementaux dans le cadre de plans de gestion qu'elle déploie sur 20 ans. Ce concours vise à sensibiliser le public de la nécessité de préserver les arbres anciens, véritables réservoirs de biodiversité, de montrer l'intérêt des arbres dans nos paysages ainsi que les richesses naturelles de notre territoire. A travers la photographie, le concours Mon Arbre permet à chacun de raconter l'histoire de son arbre : l'arbre qui inspire ; l'arbre remarquable ; l'arbre qui impressionne ; l'arbre qui émeut ; l'arbre que l'on célèbre ; l'arbre emblème d'un pays.

Intervention prévue d'une photographe professionnelle pour les ce1 ce2 cm1 cm2 pour apporter des notions sur la photographie (prise de vue, projection photo prises par la photographe...)

Photographie d'un arbre soit sur le temps méridien soit pendant les vacances au mois de juillet

- Faire intervenir des parents photographes
- Aller observer le cèdre remarquable de Monsieur Roman.

Participation au carnaval de l'école (Escape Game Harry Potter)

Participation à la kermesse fin juin

8. PPMS / INCENDIE

1. Incendie :

Un exercice incendie a eu lieu **le jeudi 27 mai**, à 10h15.

Déclenchement de l'alarme par la directrice. Les enseignantes avaient été informées de la date et de l'heure de l'exercice. Les élèves et les enseignantes ont évacué rapidement et efficacement vers la zone de rassemblement à l'extérieur, au fond de la cour.

Déplacement en 1m20s.

2. PPMS :

Rappel des lieux de confinement :

- Le local à côté du dortoir pour les élèves de PS/MS
- L'arrière cuisine pour les élèves de CE1/CE2, appelée sur le plan de l'école « légumerie ».
- Le vestiaire « personnel » pour les élèves de GS/CP
- La laverie pour les élèves de CM1/CM2 (cf plan)

Exercice en situation réelle effectué le 17 juin à 15h30

Remarques :

- Les enfants ont rejoint les lieux de confinement en 2 minutes 21 s, assez rapidement. Les enseignantes et les enfants étaient avertis du jour et de l'heure. Le déplacement s'est fait dans le calme.
- Trois portes sont restées ouvertes, non fermées à clef. (problème de passe)
- Le cale porte de la cuisine est resté bloqué, impossible à enlever.
- L'alarme s'est arrêtée toute seule
- Difficultés pour Véronique Sampsoni, de fermer ses volets, ses portes, et diriger ses élèves seuls, sans ATSEM, dans le lieu de confinement.
- Il est évoqué par deux enseignantes (CE et CM) que l'alarme ne s'entend pas bien lorsque la classe est bruyante ou les portes fermées.

- Pour la classe de PS/MS, réflexion de travaux pour pouvoir se confiner dans l'école sans être obligé de passer par l'extérieur, mais ça semble compliqué.
- Valérie Manierre a assisté au PPMS.

A finir :

- Travaux d'aménagement, terrassement et marches, derrière l'école, afin de s'échapper plus facilement.
- Portillons à l'arrière de l'école.
- Un brise vue devant la classe de maternelle, sur le grillage, a été posé.
Peu dissuasif, un brise vue en lattes plastiques vertes, comme à l'arrière de l'école serait plus efficace.
- Prévoir une fermeture de la cuisine au réfectoire, pour avoir un lieu de confinement sécurisé supplémentaire.
- Il est nécessaire que toutes les enseignantes aient un « passe », pour pouvoir fermer toutes les portes.
- Le hublot de l'arrière cuisine doit être masqué, trop de visibilité.

A Prévoir :

- Un exercice « **je m'échappe** » vers la mairie, à faire en septembre (problème de non brassage des élèves dans le protocole sanitaire)
- Il est important que les enfants sachent reconnaître les 2 différentes sonneries de manière à ce qu'ils soient autonomes.

9. TRAVAUX A PREVOIR

- Clenche portail d'entrée
- Joint porte classe maternelle
- Fauteuil bureau de direction
- Le problème des fourmis a été traité, mais elles commencent à revenir
- WC qui déborde parce que trop de pression, a été réparé mais problème non réglé
- Aménagement PPMS à finir derrière l'école, et solution portillons ...
- Bancs à repeindre dans la cour
- Il manque des tables à la cantine pour les PS/MS qui sont de plus en plus nombreux
- Un tampon pour le directeur
- Le tapis pour aller à la cabane est à changer
- système pour accrocher les vélos
- 2 Néons classe jaune à changer
- Robinet qui bouge dans la classe maternelle
- Dévidoir des toilettes qui est cassé
- 1 ordinateur supplémentaire pour la classe de CE1/CE2 ??

Ce qui a été fait suite au conseil d'école :

- Une table a été récupérée à la bibliothèque pour le massicot
- Le jardin a été désherbé par Gilles, ainsi que le verger. 3 arbres sont morts.
Ce sera fait régulièrement.
- Toilettes réglés mais insuffisant
- La boîte aux lettres a été huilée
- Le portail d'entrée a été réparé
- L'interrupteur dans le dortoir a été changé

Les travaux demandés sont faits régulièrement et rapidement par l'équipe mairie.

Nous avons récupéré des livres, des poufs, des banquettes, et deux étagères à l'ancienne bibliothèque qui va devenir le point jeunes, pour faire une bibliothèque d'école.

Nous n'avons pas pu récupérer plus, par manque de place.

10. QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS

A. Les horaires de l'école avaient été évoqués au cours du premier conseil d'école.

L'équipe enseignante souhaiterait savoir où ça en est.

Réponse de Madame Cuquemelle : en cours, à l'étude.

Pour la rentrée 2020/2021 nous sommes hors délais.

2022 : proposition de 9h – 12h
13h30 – 16h30

Cette proposition est envisageable en réfléchissant collectivement sur l'impact, les bénéfices (raccourcissement de la pause méridienne trop longue), la mairie veut consulter les parents.

Réflexion sur le bien-être des enfants. Dans le cas où la majorité des enfants devront rester à la garderie le soir entre 16h30 et 17h, ou plus, pas de changement d'horaires.

La mairie doit également calculer le budget à allouer pour ce changement (personnel mairie), et si le temps méridien de 1h30 suffirait pour pouvoir déjeuner et garder un temps de jeu. Valérie Manierre évoque que le temps de jeu lors de la récréation de midi est trop long et génère beaucoup de conflits. Mais durant cette année de crise sanitaire, les deux heures de pause ont été indispensables pour pouvoir gérer les différents services.

B. Questions des parents :

a) Date de visite de l'école ? le vendredi 27 août à 9h30

b) Pourquoi les AVS sont-elles absentes alors que les élèves devraient en avoir ? est-ce un manque de budget ? qui décide ?

Elles ont été nommées très tardivement, mais elles sont arrivées. Normalement elles devraient rester l'année prochaine. Manque de budget très certainement ? manque aussi de candidats puisque c'est un travail très peu rémunéré. Beaucoup de demandes, pour peu de candidatures.

C'est l'éducation nationale, pôle AESH qui recrute et qui attribue.

c) Problème des parents qui fument devant le portail et devant la classe de maternelle pendant la sortie et l'entrée des enfants. Un mot par mail a été envoyé à tous les parents, afin de respecter cette zone, si ça ne suffit pas : arrêté municipal ?

11. REMERCIEMENTS DE LA DIRECTRICE A TOUS POUR CETTE ANNEE SCOLAIRE

12. PRESENTATION DU NOUVEAU DIRECTEUR

Jean-Charles OBRECHT

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié les membres pour leur participation, la directrice clôt le Conseil d'Ecole.

La séance est levée à 20h48.

Fin du Conseil d'école à 20h48 .

Procès verbal établi en 16 exemplaires et remis aux membres du Conseil le 18 /06/2021

Fait à Puget/Durance le 18 /06/2021

Les secrétaires

- **Madame SAMPSONI Véronique**
- **Madame GAUTHEREAU Delphine**

**La Directrice
DIAZ Laurence**